

# ARCHIVES

C.I.J.

Communiqué n° 59/50  
(Non officiel)

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, sont mis à la disposition de la presse :

A l'audience tenue par la Cour samedi 24 octobre au matin en la seconde phase de l'affaire du droit de passage sur territoire indien (Portugal c. Inde), M. Galvao Telles, puis M. Bourquin, ont commencé la plaidoirie en réplique du Gouvernement du Portugal.

Lors de la prochaine audience qui s'ouvrira le lundi 26 octobre à 10 heures 30, M. Bourquin poursuivra son exposé.

La Haye, le 24 octobre 1959

---

I.C.J.

Communiqué No. 59/50  
(Unofficial)

The following information from the Registry of the International Court of Justice is communicated to the Press:

At a hearing of the Court on the morning of 24 October in the second phase of the case concerning Right of Passage over Indian Territory (Portugal v. India), M. Galvao Telles and M. Bourquin began the oral reply of the Government of Portugal.

M. Bourquin will continue his speech at the next hearing on Monday 26 October, at 10.30 a.m.

The Hague, 24 October 1959

---